

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation :
16/04/2024

Membres :

En exercice

Présents :

Votants :

Date d'affichage :
23/04/2024

Date de publication :
23/04/2024

Le 22 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Anne-Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER et Fabrice GUIRAUD par Jean Georges CLAIR

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Anne-Cécile DUCOSSON

DÉLIBÉRATION N° 2024-38

OBJET : Vote des subventions de soutien aux évènementiels des associations communales – Exercice 2024

Il est rappelé les précautions à suivre pour l'attribution de subventions aux associations et notamment pour les conseillers municipaux qui participent à la gestion d'une association ou ont un lien affectif, familial, professionnel... avec un représentant de ladite association.

Les différentes subventions seront donc soumises au vote une par une, étant entendu que tout élu ayant un lien avéré avec une association ne prendra part ni au débat ni au vote.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les attributions 2024 de subventions de soutien aux évènementiels des associations communales, dont le dossier de demande a été déposé, travaillées par la commission « association - communication » comme suit :

| Noms de l'Association et de l'évènement | Subventions 2024 |
|--|------------------|
| APE CABANACAILLES - Fête de l'APE | 1 000 € |
| ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS (AJM) – Fête locale | 2 500 € |
| LES NOISETINES – Patinoire des Noisetines | 2 500 € |
| GYMNASTIQUE DETENTE – 40 ans de la GDCV | 500 € |
| AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – Bal des Pompiers | 2 000 € |
| BUDGET PRIMITIF 2024 | 8 500 € |
| Enveloppe restante sur 2024 | 1 500 € |

1) ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS – AJM

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **2 500 €** à l'AJM pour la fête locale.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

2) LES NOISETINES

Lionel COUBRA ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **2 500 €** aux Noisetines pour la mise en place d'une patinoire.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

3) GYMNASTIQUE DETENTE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **500 €** pour les 40 ans de la Gymnastique Détente.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

4) AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Olivier FORÊT ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **2 000 €** pour le bal des Pompiers de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

5) APE CABANACAILLES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 000 €** pour la fête de l'APE.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 22 avril 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Anne-Cécile DUCOSSON